



## TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

### Participez à notre développement

BP 70102  
19 rue des Meures 86206 Loudun cedex  
05.49.98.12.85  
Ce.0860022g@ac-poitiers.fr



Au Fournil

Au Lycée des Métiers des Arts du Goût et des Services à la Personne « Marc Godrie » de Loudun 86200, ce sont 280 jeunes en formation (sous statut scolaire et sous statut d'apprentissage).

A ce titre, le lycée perçoit la taxe d'Apprentissage pour les catégories A : niveau de formation 4 (Bac Pro) et niveau de formation 3 (CAP).

La taxe d'apprentissage est la seule taxe dont vous pouvez choisir directement le bénéficiaire.

En nous désignant comme bénéficiaire de votre taxe d'apprentissage, vous participez à la qualification de vos futurs collaborateurs et vous nous aidez à poursuivre la modernisation de nos équipements.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons sur le site du lycée : [lycee-marcgodrie.eu](http://lycee-marcgodrie.eu) pour vous présenter nos différentes formations.

Une visite en présentiel de nos plateaux techniques et laboratoires vous est offerte, si vous le souhaitez.

**Notre journée portes ouvertes aura lieu le samedi 12 mars 2022 de 9 h à 16 h.**

Vous pouvez dès à présent apporter votre contribution directement à notre lycée par chèque ou par virement bancaire sur le compte suivant :

**Trésor public**  
**FR 76 1007 1860 0000 0010 0310 671 TRPUFRP1**

Nous vous remercions chaleureusement de l'aide précieuse que vous nous apporterez et de votre soutien à notre lycée.

Le Proviseur,  
Luc GNIMASSOU

Services à la Personne  
et aux Collectivités



Au labo Pâtisserie



A l'atelier Menuiserie



Au Restaurant « la Grande Toque »



A la Boutique avec les Crémiers fromagers